

Proposition présentée par le groupe PLR
Date : 06 juin 2019

Motion : Pour une place du 1^{er} août véritablement piétonne

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Lancy

considérant :

- Le réaménagement de la place du 1er août afin de la rendre piétonne ;
- L'installation de mobilier urbain propice au repos et à la détente ;
- la très forte présence d'enfants utilisant les jets d'eau comme place de jeux ;
- l'existence d'un fort risque d'accident entre un deux roues et les utilisateurs de ladite place (enfants, personnes âgées, famille);

Invite le Conseil administratif à

- Modifier la piste cyclable arrivant de l'avenue du Curé-Beaud et donnant sur le passage piéton afin d'empêcher le transit par la place du 1er août pour se rendre sur l'avenue des Communes-Réunies ;
- Poser une signalétique adéquate afin d'inciter les deux-roues (scooter, cyclistes, trottinettes) à utiliser le cheminement prévu à cet effet passant par le chemin des Semailles ;
- De poser une signalisation interdisant la circulation de tout type de véhicules sur l'ensemble de la place 1er août, à l'exception des véhicules des commerçants les jours de marché ;
- Donner mission à la police municipale de réprimer tous récalcitrants après une phase de sensibilisation.

Le groupe PLR

Thierry Aeschbacher
Thierry Derobert
Yannick Hanifi
Aristos Marcou
Yves Page

Le groupe Démocrate-Chrétien

Nathalie Adam
Simon Antich
Laurent Brun
Michele Colleoni
Monica De Vecchi
Corinne Gachet Creffield
Virginie Glassey
Christian Haas
Bénédict Marmy